

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > RECHERCHE > COLLOQUES

Intervention du Pr. Bioy au colloque "de la PMA élargie à la procréation améliorée"

DU 24 MAI 2018 AU 25 MAI 2018

Lille

Le Pr. Xavier BIOY, responsable de l'axe "puissance publique et droits fondamentaux", et directeur du master "éthique du soin et de la recherche", était présent au colloque de Lille sur la procréation médicalement assistée, pour intervenir sur "le droit et les recherche génétiques sur l'enfant à naître".



"De la procréation médicalement assistée élargie à la procréation améliorée" Vers l'ébranlement de certains interdits ?

À la veille de la troisième réforme programmée du droit de la bioéthique, les principales revendications autour de la procréation et de son renouvellement sont doubles. La première revendication est celle d'un **droit à l'enfant** par l'élargissement de l'accès à l'assistance médicale à la procréation. La seconde revendication est celle d'un droit à un **enfant en bonne santé** grâce aux progrès médicaux et aux nouvelles techniques génétiques.

La tenue d'un colloque sur le renouvellement de la procréation à travers ces deux revendications permettra de nourrir la réflexion sur les mutations juridiques sollicitées tant en droit de la bioéthique que corrélativement en droit de la filiation. Les interdits actuels, dont la plupart sont les piliers fondateurs du droit de la bioéthique, socle de notre organisation sociale, vont-ils être simplement ébranlés, remodelés ou seront-ils détruits ? La réflexion sera menée au-delà des aspects juridiques, de droit français, de droit comparé et de droit européen, par les apports d'autres disciplines que sont la génétique, la médecine, la biologie, la science politique, la sociologie, l'éthique et la sémiotique juridique. (Source : Université de Lille)